

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

Séance du 19 septembre 2016

L'an deux mille seize et le dix neuf septembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 13/09/2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, GUITHON Bernard, HOSTACHE Jean-Claude, DUSSERT Sandrine, MATHON Colette, OUGIER Isabelle,

Etait absent et excusé : GARNOT Pascal donne procuration à Robert VEYRAT

Etaient absentes : /

Délibération N° 2016- 32
Validation des tarifs de secours sur pistes de la SATA 2016-2017

Le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de la SATA en date du /08/2016 concernant les tarifs secours sur pistes 2016/2017 qu'il est nécessaire d'homologuer dans le cadre du fonctionnement des régies de recettes.

Il est également nécessaire de valider l'arrêté nominatif précisant le fonctionnement de la régie de recette pour l'encaissement des frais de secours sur piste qui institue un compte de dépôts de fonds conjointement utilisé par les communes d'Auris en Oisans, du Freney en Oisans, de la Garde en Oisans, de l'Alpe d'Huez et de Villard Reculas.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Approuve** les tarifs d'évacuation des blessés 2016/2017 qui seront facturés à la Commune chaque mois (Annexe 1)
- **Approuve** les tarifs de secours majorés 2016/2017 correspondant aux tarifs de secours encaissés par la SATA auprès des blessés pour reversement à la commune (Annexe 2)
- **Autorise** le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Suffrages exprimés ~~11~~ Pour ~~11~~ Contre 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

